



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

Rue des 3 Fontaines 18
1407 Donneloye
024.433.19.50

**Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye**

Donneloye, le 10 juin 2022

Préavis no 04/2022

Indemnités du Président et de la secrétaire du bureau du Conseil Général

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 8 juin 2022, le bureau du Conseil, propose au Conseil Général de réajuster les forfaits annuels pour les postes de Président et secrétaire du Conseil Général, à partir du 1^{er} juillet 2022.

Compris dans le forfait annuel

- Préparation du Conseil Général
- Préparation des courriers
- Envoi et divers

Non compris dans le forfait annuel, au tarif de commune CHF 30.00/heure

- Séances du bureau du Conseil
- Votations /élections communales, cantonales fédérales
- Diverses activités rémunérées à l'heure

Les scrutateurs seront payés au tarif horaire de commune soit CHF 30.00/heure pour leurs diverses activités soit séances bureau du Conseil, dépouillement et divers selon besoins spécifiques.

Le décompte des heures individuelles est régulièrement tenu à jour par le Président et payé sur la base semestrielle par la Commune.

Nous soumettons à la commission des finances et de gestion cette proposition en l'accompagnant d'un tableau comportant les forfaits annuels actuels ainsi que la proposition pour les nouveaux forfaits.

	Président	secrétaire
Forfait annuel dès le 1er juillet 2022	CHF. 480.00	CHF 1'200.00
Forfait actuel (validation 01.01.2017)	CHF 360.00	CHF 540.00

En conclusion, le bureau du Conseil Général vous propose de prendre la décision suivante :

Le conseil général de Donneloye

- **Vu le préavis no 04/2022, présenté par le bureau du Conseil Général**
- **Entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion**
- **Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,**

D E C I D E

De fixer les indemnités de fonction et les rémunérations ci-après, valables dès le 1^{er} juillet 2022

Président : CHF 480.00

Secrétaire : CHF 1'200.00

rémunérations horaires : CHF 30.00/heure

Heures bureau du conseil + commissions : CHF 30.00 (heure de Commune)

Au nom du bureau du Conseil Général

Le Président


Steve Jacot-Descombes



la secrétaire


Murielle Jaquier